



NUMÉRO 1206-1080

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 4 juin 2012 à 20h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Jeannot Roy, M. Luc Perreault, Mme Élise Jacques
M. Jean-Louis Grondin, M. David Lessard.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire suppléant Simon Cliche.
Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Madame la conseillère Élise Jacques ouvre la séance par une prière appropriée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1206-1080-2

Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 13 Varia : a) CPTAQ – Demande du ministère des Transports, b) Pancarte de la municipalité sur l'aréna, c) Appui à la MRC Nouvelle-Beauce et d) Vaho Aventure. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

1205-1079-8 Portion de route asphaltée en 2007

Notre avocat a communiqué avec l'avocat de Les Entreprises Lévisiennes afin que celui-ci effectue du rapiéçage dans un délai établi sinon, la municipalité ferait les travaux à leurs frais. Aucune réponse de leur part. Nous avons donc procédé à la réparation.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2012

1206-1080-4

Il est proposé par Madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que le procès-verbal de la séance du 7 mai, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1206-1080-5

Il est proposé par Madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mai, pour un montant totalisant 41 868,66 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

À la demande du Conseil, le directeur des travaux public fait son rapport mensuel.

7. Transitions dans le rang St-Bruno

Le rang St-Bruno doit être travaillé à trois endroits avant les travaux de pavages. Le ponceau Poulin doit être baissé et sa transition refaite; Près de la route St-Alphonse, un vallon qui se forme au printemps doit être drainé et un peu plus loin, un drain doit être remplacé.

8. Appel d'offres – Asphaltage du rang St-Bruno

Reporté à la prochaine séance.

9. Traçage des lignes jaunes

Nous attendrons le traçage de la portion de route qui devrait être asphalté.

10. Installation d'un lampadaire

1206-1080-10

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables procède à l'installation d'un lampadaire dans la courbe face au 164, rang des Érables afin de la rendre plus visible et sécuritaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. Fermeture du bureau municipal – Vacances annuelle

Le bureau municipal sera fermé du 23 juillet au 3 août pour les vacances annuelles de la directrice. Un avis sera publié dans le prochain bulletin et un message sera laissé sur le répondeur. Étant donné que la directrice est impliquée dans les Fêtes du 275^e de Saint-Joseph, le bureau municipal sera également fermé lors de la semaine Festive du 16 au 20 juillet.

12. Correspondance

Aucun item n'est discuté.

13. Varia

a) CPTAQ – Demande du ministère des Transports

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation faite par le ministère des Transports pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 4 373 737, 4 375 263, 4 812 362, 4 373 796 et 4 373 798 d'une superficie de 109 m² et de 3 355 m² pour la mise en place d'un chemin de déviation avec pont temporaire et à la réfection des talus de la route.

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

1206-1080-13a

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuie la demande d'autorisation du ministère des Transports pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 4 373 737, 4 375 263, 4 812 362, 4 373 796 et 4 373 798 d'une superficie de 109 m² et de 3 355 m² pour la mise en place d'un chemin de déviation avec pont temporaire afin de refaire un nouveau pont qui remplacera la structure actuelle qui a été endommagée lors des fortes pluies des 28 et 29 août 201. Par la suite la réfection des talus de la route sera refaite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

b) Pancarte de la municipalité à l'aréna

1206-1080-13b

Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables procède à l'installation d'une pancarte à l'image de la municipalité, au coût de 245 \$ plus les taxes, à l'extérieur de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

15. Levée de la séance

1206-1080-15

À 22h00, il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Simon Cliche, maire suppléant

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire